

Le budget communal 2018 adopté par le Conseil municipal est de nouveau marqué par les contraintes financières que nous impose l'Etat avec de nouvelles baisses de dotations et les transferts de charges. Il l'est aussi par notre détermination à poursuivre nos investissements et à maintenir le niveau de nos services à la population et de notre cadre de vie.

Dans ce contexte, chacune de nos décisions doit préserver l'équilibre entre les moyens dont nous disposons et les objectifs que nous poursuivons. L'exercice, parfois délicat, doit être accompagné d'un effort d'explication et de discussion avec les administrés, premiers concernés par nos choix. C'est le sens des consultations que nous multiplions.

Il y a un an, nous interrogeons les usagers du restaurant scolaire. Cette année nous l'avons fait pour la Médiathèque, l'aménagement de la place de la Mairie ou encore pour le projet éducatif territorial. Dans quelques semaines nous lancerons une nouvelle consultation concernant la lutte contre la pollution lumineuse et la mise en place d'un éclairage public adapté.

Cette démarche de démocratie participative a pour vocation d'associer au mieux les habitants à l'action du Conseil municipal. Je vous invite à y prendre votre part.

Pierre Allard, maire

Exposition Fantastique Sacré-Coeur



Dans le cadre du Festival "Faites des livres", la ville de Saint-Junien présente une exposition consacrée aux "Aventures fantastiques de Sacré-Coeur" de l'auteur-illustrateur Laurent Audouin. Elle est visible du 11 au 27 mai, salle Laurentine-Teillet. Sacré-Coeur est un jeune aventurier qui tente de résoudre des énigmes dans le Paris des années 1900. Intrépide et inventif, il mène des enquêtes où le surnaturel se mêle à la découverte des lieux emblématiques de la capitale.

L'exposition pleine de surprises est constituée de grands crayonnés, d'images des albums en format géant, de vraies machines inventées par Sacré-Coeur (casque et pistolet à moïes, aspirateur à fantômes...), des vidéos, des anecdotes sur l'univers de création de Laurent Audouin. Des ateliers créatifs destinés aux familles seront proposés sur place vendredi 18 mai de 17h00 à 18h00.

Exposition ouverte à tous, petits et grands, du mardi au dimanche de 10h30 à 12h00 et de 15h30 à 18h30.

Faites des livres

Ça va signer !

Le Festival littérature jeunesse, « Faites des livres » est placé cette année sous le signe du polar. L'affiche illustrée par Enola Baudry, élève du collège Langevin, annonce la couleur. Trente-cinq auteurs sont prêts à dégainer leurs crayons. Ça va signer samedi 26 mai de 10h00 à 18h00, salle des congrès ! Les bénévoles de l'association « Faites des livres » et leurs partenaires préparent depuis un an cette nouvelle édition du festival qui ne se limite pas au salon grand public du samedi. Auparavant près de 80 rencontres avec les auteurs auront été organisées dans les écoles du territoire et alentours. Contes, spectacles de marionnettes, ciné-débat, exposition (voir ci-contre), table-ronde auront jalonné les huit jours précédents.

La philosophie de la manifestation ne change pas. Elle a été créée pour donner ou redonner le goût de lire aux plus jeunes, pour les inciter à réaliser leurs propres productions écrites, pour prévenir et lutter contre l'illettrisme, pour développer l'accès à la culture et à la pratique artistique. Et



cela dans la bonne humeur. Une palette d'animations et d'ateliers sera proposée toute la journée, salle des congrès où le public pourra bien évidemment découvrir, acheter et faire dédicacer les ouvrages des auteurs présents. Le détail se trouve sur www.faitesdeslivres.fr

Dans le viseur

22 mai : Théâtre et marionnettes par les élèves du projet lire-écrire du collège Langevin, La Mégisserie à 19h00.

23 mai : Coquelicotcontes avec « Toc, toc, toc ! » de David Tormena, salle Laurentine-Teillet, à 15h00. Gratuit sur inscription à la Médiathèque 05 55 02 17 17.

24 mai : Conférence sur le thème « Conception, naissance d'un livre littérature jeunesse », avec Katy Couprie, créatrice, illustratrice pour la jeunesse et Thierry Magnier, écrivain et éditeur, Ciné-Bourse à 20h30. Entrée libre.

26 mai : Lecture dessinée - 11h00 ; Lecture contée pour tout-petits et parents - 11h00 ; dictée pour adultes - 13h45 ; remise des prix du concours de dictée des lycéens et collégiens - 15h00 ; Table ronde « Le roman policier » - 15h00 ; Remise des prix du concours de poésie - 16h00.

AGENDA

8 mai : Tournoi de printemps de l'ASSJ judo, au Palais des sports.

9 mai : Tournoi U7/U9 de l'ASSJ Football, stade du Chalet.

10 mai : Challenge Lebéhot U15/U17 de l'ASSJ football, stade du chalet.

10 mai : Tournoi benjamin de judo, au Palais des sports.

11 au 27 mai : exposition les aventures fantastiques de Sacré-Coeur, salle Laurentine-Teillet

13 mai : Marché de printemps, place Lacôte.

15 mai : Don du sang, salle Amédée-Burbaud de 15h00 à 19h00.

19 mai : Dédicaces d'auteurs régionales, à la Médiathèque.

22 au 26 mai : "Faites des livres", salon du livre jeunesse (programme ci-dessus).

23 mai : Coquelicotcontes pour les 3 à 5

ans, salle Laurentine-Teillet, à 15h00. Inscriptions à la Médiathèque.

26 mai : La Glanetaude, course pédestre à Glane, à partir de 17h00.

26 mai : Danse-théâtre, "Les aujourd'hui qui chantent", à La Mégisserie, à 20h30.

26 et 27 mai : Fête de printemps à La Fabrique.

29 mai : Sortie du Club de l'amitié.

29 mai au 10 juin : Exposition photos "Persistance (S) de la mémoire", Halle aux grains.

1er et 2 juin : Cirque "Abaque", à La Mégisserie à 20h30.

8 juin : Tournoi de sixte, au stade du Chalet, en semi nocturne.

9 juin : 40^e anniversaire du Club de l'Amitié, salle des fêtes, à 14h00.

9 juin : Rando psy au site Corot de 10h00 à 17h00.

le P'tit DONJOUR

Le budget 2018
est voté
pages 2 et 3

Lettre municipale de Saint-Junien - mai 2018 - n°175

Place de la mairie : 311 réponses à la consultation

Vous êtes 311 à avoir répondu à la consultation sur le réaménagement de la place de la mairie. L'équipe municipale vous en remercie.

Les résultats n'ont pas encore été analysés dans le détail mais quelques tendances se dessinent. Si 61% des personnes ayant répondu déclarent fréquenter la place presque uniquement pour la traverser, 83% s'y arrêtent toutefois de temps en temps pour jouer avec leurs enfants.

Une grande majorité souhaite qu'elle soit ouverte à tous dans une ambiance familiale et conviviale, qu'elle soit plus végétalisée avec de l'ombre, des jeux d'enfants ainsi que des espaces avec bancs et tables pour s'asseoir, lire... Beaucoup espèrent que la présence de l'eau sera préservée sous une autre forme (jets d'eau, miroir d'eau, bassin...).

Quant au stationnement, les avis sont tranchés. Certains veulent plus de places de parking, les autres moins. Elus et services vont travailler pour présenter un pré-projet avant la fin de l'été.

SOMMAIRE

Semaine du développement durable

Faites des livres en mode polar

27 mai, Fête du printemps à La Fabrique

Expérimentation sur l'éclairage public

Redécouvrons les étoiles !

La mesure est écologique et économique. A partir du mois de juin, la commune expérimentera l'extinction de l'éclairage public de 23h30 à 5h30 dans 28 secteurs de la commune. La démarche a pour objectif de réduire la pollution lumineuse et de générer une économie estimée à 40 000 € par an. Si l'expérience est concluante elle sera progressivement étendue à d'autres zones du territoire communal.

Objectif du Grenelle de l'environnement, la réduction des nuisances lumineuses est aujourd'hui considérée comme une nécessité. « On commence à prendre conscience que la lumière a un coût, économique et énergétique, et des conséquences sur le vivant », estime l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (Anpcen).

Le ciel étoilé a peu à peu disparu derrière le halo lumineux de nos villes. Les effets ne se font pas uniquement sentir sur l'activité des astronomes et le plaisir de tous les admirateurs du spectacle céleste. « L'augmentation continue de la lumière, en entraînant une rupture de l'alternance jour-nuit, a un impact sur la faune et la santé humaine, comme le déplacement et la reproduction des animaux ou le sommeil des hommes et la récupération de leurs défenses immunitaires », poursuit-elle.

Engagée dans une politique en faveur des économies d'énergies et soucieuse de lutter contre la pollution lumineuse, la commune a donc décidé d'expérimenter les coupures d'alimentation sur son réseau d'éclairage public. Les coupures nocturnes concerne-



Derrière la lumière artificielle, les étoiles ont disparu.

ront dans un premier temps les 28 postes de commande déjà équipés d'horloges astronomiques ce qui représente 1 105 points d'éclairage public sur les 2 712 que compte la commune. Comme dans les centaines de communes qui ont fait le choix de

23 communes pratiquent l'extinction de l'éclairage public en Haute-Vienne. 17 sont labellisées Villes et villages étoilés dont Saint-Brice et Rochechouart.

l'éclairage public adapté, le projet risque de générer des craintes dans la population, notamment en matière de sécurité. Craintes qui s'atténuent au regard des études menées dans les communes concernées. L'augmentation des actes délictueux durant les périodes d'extinction de l'éclairage n'a pas été démontrée. Après des années de dévelop-

pement de l'éclairage public, un tel changement d'habitude pose naturellement des questions. C'est pourquoi la municipalité a décidé d'associer la population à cette démarche en l'invitant dans un premier temps à participer à la consultation qu'elle met en place. Dès le lancement de l'expérimentation, chacun pourra donner son avis avec le questionnaire mis à disposition à l'accueil de la mairie et sur le site internet www.saint-junien.fr.

Les secteurs

Sont partiellement concernés : Glane, Codille, Les Pieds-Bost, Les Bordes, Les trois-Bornes, Peyrissat, zone du Pavillon, zone Axial, zone de Boisse, zone commerciale, stade, avenue Victor-Roche, route de Grandmont, Rochebrune, Les Charmilles, boulevard de la République, Place Roche, Champ de foire, médiathèque, avenue Voltaire, Chantemerle, Fayolas, rue Zamenhof, Les Goulas, avenue d'Oradour, Roc-Chêne.

Sept jours de découvertes



Au programme : visite guidée du Gué-Giraud

Pour la troisième année, la ville participe à la Semaine du développement durable qui se déroulera du 30 mai au 5 juin. La municipalité et ses partenaires proposeront diverses animations durant les sept jours.

Le public est invité à participer à une visite guidée du site du Gué-Giraud, six mois après la fin de la démolition du barrage. La zone humide de Précoin sera une nouvelle fois l'objet d'une promenade découverte, suivie de la plantation d'un arbre dans le verger conservatoire. Le bus pédagogique du Syndicat aménagement du bassin de la Vienne stationnera place Deffuas, samedi 2 juin. Au Ciné-Bourse sera projeté l'étonnant film « L'intelligence des arbres ».

Le programme définitif est en cours d'établissement. Tous les détails sont à découvrir à partir du 15 mai dans le prospectus disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la ville.

Comité de jumelage Recherche hébergement pour amis polonais

Des habitants de Żukowo viennent en visite à Saint Junien prochainement dans le cadre du jumelage entre notre ville et la ville polonaise, ils annoncent l'arrivée d'un bus avec 40 à 45 participants : ils devraient arriver à Saint Junien le vendredi 29 juin et nous quitter le lundi 2 juillet. Les horaires prévisibles d'arrivée et de départ seront précisés prochainement.



Le Comité de jumelage propose aux Saint-Juniauds de participer à cet événement en hébergeant des invités pendant la durée de leur séjour.

Plusieurs personnes ayant accueilli des Saint-Juniauds en juillet 2017 à Żukowo participeront à ce déplacement, ce sera donc l'occasion de retrouvailles pour certains ! Pour d'autres, ce sera l'occasion d'une première rencontre.

Le Comité de Jumelage de Saint-Junien tient particulièrement à héberger les amis polonais dans les familles françaises afin de créer une nouvelle possibilité de contacts entre habitants des villes jumelées. Les personnes qui souhaitent prendre part à cet événement peuvent contacter le Comité dès maintenant : bernard32@orange.fr, 0689677212 ou elisebelanger@orange.fr

Budget primitif 2018

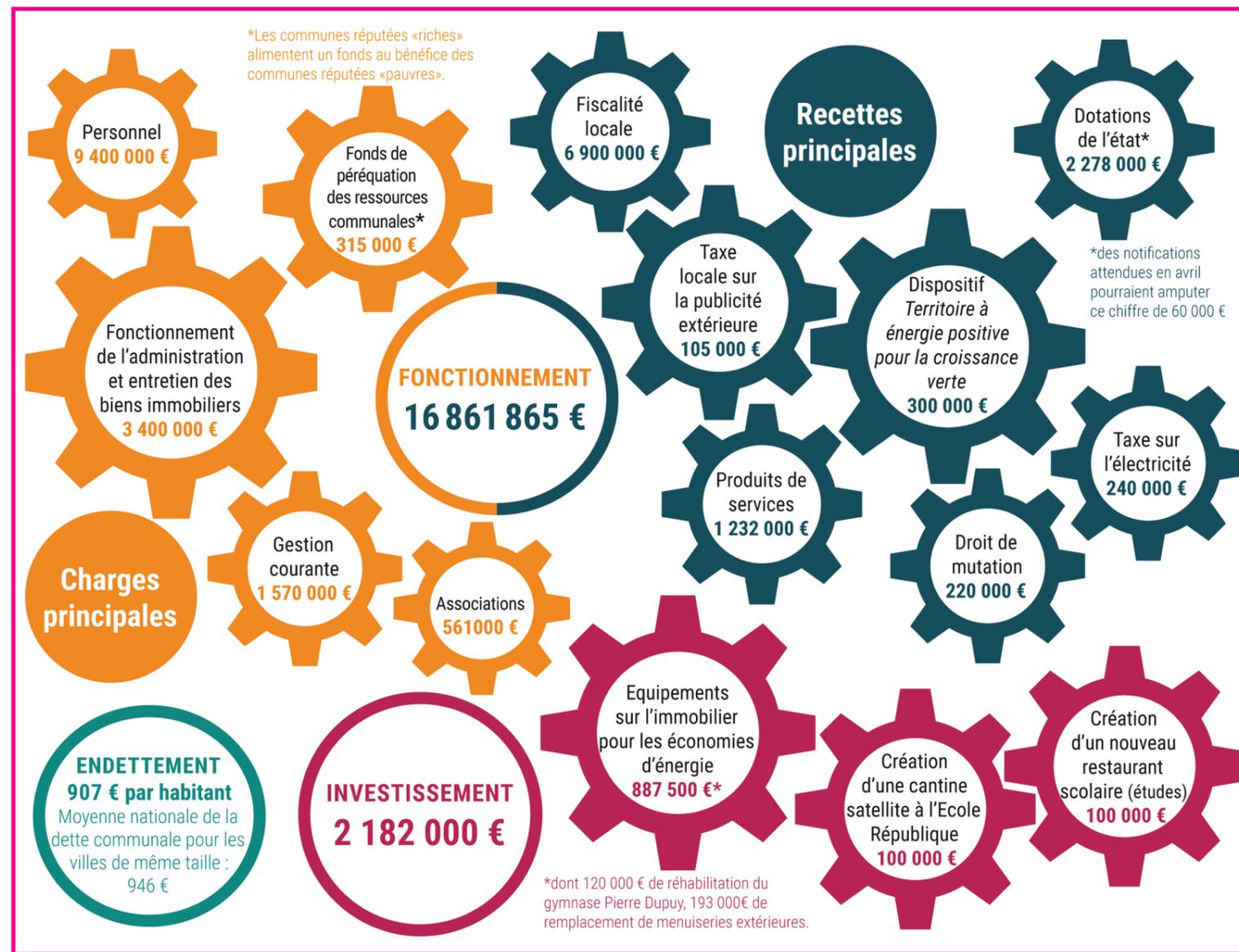
La commune relève le défi

C'est un défi que relève la commune de Saint-Junien. Entravée financièrement par la baisse des dotations d'Etat et les transferts de charges, contrainte par les bouleversements de la fiscalité locale, elle ambitionne de poursuivre son action autour des axes prioritaires qu'elle s'est fixés : soutien aux familles, aux écoles, aux actions éducatives et sociales, à la culture et à l'animation de la ville, au monde associatif. Voilà le sens du budget primitif adopté par le conseil municipal le 12 avril dernier. Comme l'ensemble des collectivités territoriales, la commune se heurte cette année à de nouvelles diminutions des versements de l'Etat qui avoisinent les 144 000€, à la suppression des emplois aidés, à la baisse du budget national logement, à la contri-

bution supplémentaire imposée aux agences de l'eau, à la réforme de la taxe d'habitation. Autant de décisions qui fragilisent les politiques locales. En présentant le budget, le Maire, Pierre Allard a rappelé que si « les collectivités ont participé à 85 % de l'effort de réduction des déficits publics, elles n'en sont responsables qu'à hauteur de 10% ». Et le projet de loi de programmation des finances publiques 2018-2022 « ne déroge pas à cette règle puisque l'exécutif se déresponsabilise et entend faire participer les collectivités à 25 % des prochains efforts de réduction des déficits. Cette déresponsabilisation de l'Etat est consécutive de ses renoncements à trouver de nouvelles recettes via la lutte contre l'évasion fiscale (80 milliards) ou même

le contrôle des crédits d'impôts aux grandes entreprises (27 milliards) ». Dans ce contexte, le budget primitif de la commune est contraint. Pour autant, le Conseil municipal n'a pas souhaité user du levier de la fiscalité et a décidé de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière (bâti et non bâti) et de limiter au niveau de l'inflation l'évolution de la taxe d'habitation qui passe d'un taux de 13,13% à celui de 13,40%. Le plan d'investissement permettra toutefois de démarrer le projet de construction d'une nouvelle cuisine centrale, d'aménager une cuisine satellite à l'école République, de réaliser des opérations de réduction des consommations d'énergie et de programmer des travaux de voirie.

Les efforts de réductions des dépenses de fonctionnement seront poursuivis et de nouvelles recettes seront recherchées. Elles pourront passer par la vente d'une partie du patrimoine foncier, la rationalisation des coûts de l'éclairage public. L'instauration de la Taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures devrait rapporter 100 000€ par an. Voilà l'essentiel du contenu du budget primitif qui s'inscrit dans « le souci permanent de défendre l'intérêt général » et l'exigence selon Pierre Allard de « s'engager avec un esprit constructif dans cette ère de redéfinition du cadre de l'action territoriale (pour) anticiper, proposer plutôt que se voir imposer ».



Glanetaude

La 14^e Glanetaude aura lieu samedi 26 mai. La course nature aura pour cadre le site Corot et le village de Glane. Les coureurs pourront choisir entre deux circuits de 10 ou 18 km. Les randonneurs effectueront une boucle de 9 km. Une course enfants est programmée à 17h00. Pour les plus âgés, le départ aura lieu à 18h00. Bulletins d'inscription sur glanetaude.fr.

CPAM

Depuis début avril, les bureaux de la CPAM, au centre administratif, sont ouverts au public tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et les après-midi uniquement sur rendez-vous.

Fleurs

Les Amis des fleurs de Saint-Junien organisent un Marché de printemps dimanche 13 mai, place Lacôte. Toute la journée, le public pourra acheter fleurs, légumes, végétaux, participer à des ateliers plantation/semis et à diverses animations. Des artisans d'art seront présents.

Fête de printemps

Le Comité des fêtes de La Fabrique organise sa Fête de printemps dimanche 27 mai. Au programme : Foire artisanale, fête foraine, animation musicale avec le groupe Sister of Thrones et repas campagnard. Inscriptions au repas, 20€, au 05 55 02 26 98.

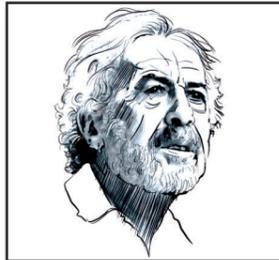
Mémoire

Du 29 mai au 10 juin, la Halle aux grains accueille une exposition réalisée par des élèves du lycée Paul-Eluard. Elle présente des photographies et des textes poétiques sur le thème des "Mémoires d'Oradour-sur-Glane". Entrée libre.

Hommage

La salle polyvalente du centre administratif porte désormais le nom de Jacques-Emile Deschamps. La municipalité a souhaité rendre ainsi hommage au poète, écrivain, auteur, compositeur, interprète né à Saint-Junien en 1950 et décédé en novembre dernier. Pierre Allard s'en est expliqué lors d'une cérémonie, le 31 mars. Après avoir rappelé son parcours d'artiste, le maire

a notamment souligné que « L'étendue et la diversité de son œuvre ne suffisent pas à caractériser pleinement l'homme. Fidèle en amitié, ouvert aux autres, à l'écoute des dérives du monde, porteur des espoirs de l'humanité, il mérite à la fois notre admiration et notre reconnaissance ».



Club de l'amitié

Le Club de l'Amitié du 3^e âge organise une sortie sur la Route des sardines, mardi 29 mai (tarif adhérent 69€, non adhérent 84€). Samedi 9 juin, le club fêtera son 40^e anniversaire, salle des fêtes à partir de 14h00. Un spectacle "Paroles et chansons" sera offert aux participants.

Dédicaces

Deux romancières régionales, Martine Valladeau et Michelle Richard, dédicacent leurs livres samedi 19 mai, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, à la Médiathèque municipale. Lectures d'extraits à 11h00 et 15h00.

Maisons fleuries

C'est le moment de préparer jardins et balcons pour participer au Concours communal des maisons fleuries. Les personnes qui souhaitent participer peuvent s'inscrire avec les bulletins disponibles à l'accueil de la mairie ainsi qu'au service des Parcs et jardins de la Ville.

Saint Junien

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr

Directeur de publication : Hervé Beaudet

Rédaction et photos : service communication

Impression : Rivet, Limoges
4700 exemplaires